

## DOSSIER D'INSCRIPTION

Année d'étude : ..... / .....

N° Parcoursup (étudiant(e) 1re année) : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

### Formation de l'étudiant(e)

#### Inscrit en formation de

- DIE4100A - Cadre technique production et valorisation des ressources marines (CT PVRM)  
 DIE4200A - Cadre technique génie de l'environnement marin (CT GEM)  
 BCH1500A - Bachelor océanographe-prospecteur (OP)

#### pour accéder en

- 1<sup>re</sup> année                       2<sup>e</sup> année                       3<sup>e</sup> année

Formation dispensée au Cnam-Intechmer, à Cherbourg-en-Cotentin.

### Données personnelles de l'étudiant(e)

NOM ..... Prénoms .....

Nom d'usage (marital) .....

Né(e) le |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Département ..... ou pays .....

Ville de naissance ..... Nationalité .....

Sexe :  F - Féminin  M - Masculin

#### Quelle est votre situation familiale pour l'année scolaire ?

- Seul(e) sans enfant                       Couple sans enfant                       Seul(e) avec enfant(s)                       Couple avec enfant(s)

#### Souffrez-vous d'un problème de santé et/ou d'un handicap nécessitant un aménagement spécifique pour suivre les examens et/ou les cours ?

- Oui (Contactez le service scolarité par mail [scolarite-intechmer@cnam.fr](mailto:scolarite-intechmer@cnam.fr) avant le 15 octobre afin que votre demande soit prise en compte)                       Non

#### Quel est votre situation militaire pour l'année scolaire ? (sont concernés les étudiant(e)s français(es))

- Exempté(e)                       Service accompli                       Recensé(e)                       Journée d'appel à la défense (APD) effectuée                       Attente

### Adresse de l'étudiant(e)

#### Quelle est votre adresse permanente ?

N° : ..... Rue : .....

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Ville : .....

(Toute correspondance administrative sera envoyée à cette adresse)

Numéro d'appel en cas d'urgence : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|



## Baccalauréat ou équivalence

N° national étudiant (INE ou BEA pour les bacheliers, obligatoire depuis 1995) |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

- Baccalauréat français** Série ..... Mention .....
- DAEU B**
- Titre étranger**
- Validation d'étude, d'acquis ou d'expérience**
- Capacité en droit**

Année d'obtention \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Etablissement de préparation au Bac  Lycée  Université  Autres

Etablissement ..... Ville ..... Département .....

## Inscription administrative

### Dans quel cadre de formation vous inscrivez-vous ?

- Formation initiale  Reprise d'étude non financée  Formation continue financée

### Vous vous inscrivez en tant que ?

- Etudiant  Stagiaire en formation continue  VAE / VES

### Quelle est la catégorie socio-professionnelle ? (voir annexe 2)

Du chef de famille (père ou mère) ..... Code .....

De l'autre parent ..... Code .....

### Bénéficiez-vous d'une bourse pour cette année scolaire ?

- Bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux : vous avez votre notification de bourse
- Etranger boursier du gouvernement boursier
- En attente de bourse : vous n'avez pas votre notification de bourse
- Aucune bourse

## Parcours de l'étudiant(e)

### Quel est le dernier établissement que vous ayez fréquenté ?

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Lycée                                | <input type="checkbox"/> Privé supérieur        | <input type="checkbox"/> STS / BTS      |
| <input type="checkbox"/> Université française (y compris IUT) | <input type="checkbox"/> Formation paramédicale | <input type="checkbox"/> Cnam-Intechmer |
| <input type="checkbox"/> CPGE                                 | <input type="checkbox"/> Etablissement étranger |   |
| <input type="checkbox"/> Ecole d'ingénieurs                   | <input type="checkbox"/> Autres.....            |   |

Etablissement ..... Ville..... Département .....

Année de dernière inscription \_ \_ \_ \_

### Quelle était votre situation l'année dernière ?

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> A – Lycée              | <input type="checkbox"/> G – Enseignement par correspondance | <input type="checkbox"/> R – Etranger du supérieur                                   |
| <input type="checkbox"/> B – BTS                | <input type="checkbox"/> H – Université française            | <input type="checkbox"/> S – Cnam-Intechmer  |
| <input type="checkbox"/> C – IUT                | <input type="checkbox"/> J – Ecole de management             | <input type="checkbox"/> T – Non scolarisé (jamais inscrit dans l'ens. sup.)         |
| <input type="checkbox"/> D – CPGE               | <input type="checkbox"/> K- ENS ou Grands établissement      | <input type="checkbox"/> U – Non Scolarisé (ayant déjà été inscrit dans l'ens. sup.) |
| <input type="checkbox"/> E – Ecole d'ingénieurs | <input type="checkbox"/> Q – Etranger du secondaire          | <input type="checkbox"/> M – ESPE  |

### Quel est le dernier diplôme que vous ayez obtenu ?

*Reportez l'intitulé exact en toutes lettres*

Année d'obtention \_ \_ \_ \_ / \_ \_ \_ \_

Etablissement ..... Ville..... Département .....

### Etes-vous titulaire d'un Brevet Fédéral de Plongée ?

- Oui  Non

Si oui, indiquez le niveau .....

### Etes-vous titulaire d'une carte mer, d'un permis côtier ou hauturier ou d'un ancien permis mer A ou B ?

- Oui  Non

Si oui, précisez.....

## Couverture et protection sociale de l'étudiant(e)

### Première inscription dans l'Enseignement Supérieur

**Vous restez affilié(e) en tant qu'assuré(e) autonome à votre régime actuel de protection sociale,** généralement celui de vos parents ou tuteurs légaux, et ce quel que soit ce régime (général, agricole ou autre).

**Vous n'avez aucune démarche d'affiliation à effectuer.**

## CVEC : Contribution Vie Etudiante et de Campus

La contribution vie étudiante et de campus (CVEC) concrétise l'engagement pris dans le « Plan Étudiants » de 2017 d'améliorer les conditions de vie des étudiants pour favoriser la réussite de leurs études. La création de la CVEC s'accompagne de la disparition de la cotisation pour la sécurité sociale étudiante.

**Pour valider votre inscription au Cnam-Intechmer vous devez vous acquitter de la CVEC. (Cf. Annexe 3 modalités de paiement CVEC)**

## Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans l'ensemble des feuillets de ce dossier et des documents joints en annexe. Pour valider mon inscription, je m'engage à fournir les éléments demandés dans les délais et m'acquitter des droits de scolarité.

Fait à ..... le .....

Signature de l'étudiant(e),  
et/ou son (sa) représentant(e) légal(e)  
le cas échéant (étudiant(e) mineur(e))

## Autorisation droit à l'image

Entre

**Cnam-Intechmer** domicilié  
Boulevard de Collignon – Tourlaville – 50110 Cherbourg-En-Cotentin  
représentée par le directeur, M. Yann MEAR

et

**Nom** .....

**Prénom** .....

étudiant(e) au Cnam-Intechmer, inscrit(e) en

DIE4100A - Cadre technique production et valorisation des ressources marines

DIE4200A - Cadre technique génie de l'environnement marin

BCH1500A - Bachelor océanographe-prospecteur

1. L'étudiant(e)

Autorise

N'autorise pas

Le Cnam-Intechmer à fixer et à reproduire l'image de l'étudiante(e) pour la réalisation de la carte d'étudiant(e), pour son utilisation au sein de trombinoscopes à l'usage du Cnam-Intechmer ainsi qu'à conserver la photo d'identité pour archivage.

2. L'étudiant(e)

Autorise

N'autorise pas

Le Cnam-Intechmer à reproduire, à diffuser, publier ou utiliser les photographies et/ou vidéos prises lors de ses présences sur le site du Cnam-Intechmer ou lors d'activités liées à son cursus au sein du Cnam-Intechmer.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit pour tout support de communication non commerciale (papier, télédiffusée, internet et réseaux sociaux) à usage d'information sur les formations, la recherche, la vie étudiante. La cession est sans limite de temps. Par la présente, l'étudiant(e) reconnaît être informé(e) du droit dont il dispose de rectifier ou retirer l'autorisation accordée. Elle est valable pendant toute la période durant laquelle l'étudiant(e) est inscrit(e) au Cnam-Intechmer.

Fait à ..... le .....

Signature de l'étudiant(e),  
et/ou son (sa) représentant(e) légal(e)  
le cas échéant (étudiant(e) mineur(e))

## Liste des pièces justificatives obligatoires

Ci-dessous la liste des pièces à fournir lors de votre inscription.

	1ère inscription au Cnam-Intechmer	Etudiant déjà inscrits au Cnam-Intechmer
Le <b>dossier d'inscription complété, daté et signé</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>
La <b>photocopie du relevé des notes du baccalauréat</b> (ou titre équivalent). Fournir la traduction en français pour les bacs étrangers	<b>OUI</b>	
Une <b>photocopie de la carte d'identité</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>
<b>Deux photos d'identité récentes</b> (format 35x35)	<b>OUI</b>	<b>OUI (seulement une photo)</b>
Une <b>photocopie de l'attestation de votre carte vitale</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>
Une <b>photocopie de l'attestation de responsabilité civile</b> pour l'année scolaire	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>
Une <b>photocopie du certificat de participation à la journée d'appel</b> de préparation à la défense (APD). Si vous n'avez pas accompli cette journée, fournir une photocopie de l'attestation de recensement délivrée par la mairie de votre domicile	<b>OUI</b>	
Une <b>photocopie de l'attribution de bourse d'enseignement supérieur CROUS</b> conditionnelle ou définitive (concerne les étudiants boursiers)	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>
<b>L'autorisation au droit à l'image complétée, datée et signée</b>	<b>OUI</b>	
Une photocopie de <b>l'attestation de paiement CVEC</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>
Paiement des droits de scolarité : <b>chèque bancaire ou postal à l'ordre de la régie des EPN ou paiement en ligne</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>

### Important

Tout dossier incomplet ne sera pas validé et l'étudiant(e) devra fournir les pièces manquantes avant la date limite d'inscription sous peine d'être considéré(e) comme démissionnaire.

## Planning inscription

**Votre dossier complet doit être envoyé à l'adresse suivante, avant la date limite d'inscription :**

Cnam-Intechmer  
 Service scolarité  
 Boulevard de Collignon  
 Tourlaville  
 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN

**Selon l'évolution de la crise sanitaire du Covid-19, les dates de rentrée et fin de formation indiquées sont susceptibles d'être modifiées.**

Formations	Date limite d'inscription	Date de la rentrée	Date de fin formation
<b>Cadre technique production valorisation des ressources marines</b>			
1 <sup>re</sup> année	<b>17/07/2020</b>	<b>23/09/2020 – 10h Amphithéâtre</b>	<b>11/06/2021</b>
2 <sup>e</sup> année	<b>28/08/2020</b>	<b>21/09/2020 – 10h Amphithéâtre</b>	<b>02/07/2021</b>
3 <sup>e</sup> année	<b>28/08/2020</b>	<b>21/09/2020 – 10h Amphithéâtre</b>	<b>27/08/2021</b>
<b>Cadre technique génie de l'environnement marin</b>			
1 <sup>re</sup> année	<b>17/07/2020</b>	<b>23/09/2020 – 10h Amphithéâtre</b>	<b>11/06/2021</b>
2 <sup>e</sup> année	<b>28/08/2020</b>	<b>21/09/2020 – 10h Amphithéâtre</b>	<b>02/07/2021</b>
3 <sup>e</sup> année	<b>28/08/2020</b>	<b>21/09/2020 – 10h Amphithéâtre</b>	<b>27/08/2021</b>
<b>Bachelor Océanographe prospecteur</b>			
1 <sup>re</sup> année	<b>17/07/2020</b>	<b>23/09/2020 – 10h Amphithéâtre</b>	<b>11/06/2021</b>
2 <sup>e</sup> année	<b>28/08/2020</b>	<b>21/09/2020 – 10h Amphithéâtre</b>	<b>02/07/2021</b>
3 <sup>e</sup> année	<b>28/08/2020</b>	<b>21/09/2020 – 10h Amphithéâtre</b>	<b>27/08/2021</b>

### Important

Tout dossier incomplet ne sera pas validé et l'étudiant(e) devra fournir les pièces manquantes avant la date limite d'inscription sous peine d'être considéré(e) comme démissionnaire.

Tout étudiant(e) absent(e) sans justification le jour de la rentrée sera considéré(e) d'office comme démissionnaire sauf cas particulier sur justificatif.

La carte étudiante et le certificat de scolarité seront délivrés la semaine de la rentrée après paiement des droits : bien vérifier l'exactitude des renseignements afin de signaler toute anomalie



## La vie étudiante au Cnam-Intechmer – Informations pratiques

### Se restaurer

A 5 min à pied de l'Institut, il est possible de se restaurer au **centre nautique « les marsouins »**. Il propose une restauration variée et complète au tarif étudiant. Ouvert du lundi au vendredi de 12h à 13h30.

**Pour s'inscrire, prendre contact avec le centre nautique : 02 33 54 80 68**

A la cafétéria du Cnam-Intechmer, possibilité de réchauffer des aliments. Un distributeur de boissons chaudes & froides et de confiseries est à disposition.

### Se loger

Plusieurs possibilités pour se loger à proximité du Cnam-Intechmer :

- **des logements de type HLM** avec l'agence **Presqu'île Habitat** sont réservés aux étudiants (places limitées) à Tourlaville. (Cf. brochure Presqu'île Habitat)

- **des adresses de particuliers** louant des logements meublés ou non meublés sont également disponibles. Demander le listing auprès du service scolarité. (Cf. liste des logements)

### Se déplacer

L'établissement n'est pas desservi par les transports en commun. L'arrêt le plus proche se trouve à 1,5 km, ligne 5 - arrêt « les Flamands » ou ligne 8 - arrêt « Collignon » (passage peu fréquent).

Les moyens de transport sont :

- **le co-voiturage**

Les logements des étudiants sont concentrés sur deux à trois zones, il est facile d'établir du co-voiturage.

- **les deux-roues**

Un garage à vélo est à disposition.

La gare SNCF offre plusieurs fois par jour des arrivées et départs à destination de Caen, puis Paris, et dessert les villes de Valognes, Carentan, Lison et Bayeux.

## Annexe 1 - Modalités de paiement des droits d'inscription

- **Chèque bancaire ou postal à l'ordre de « La régie des EPN ».**

A remettre avec le dossier d'inscription. L'encaissement est prévu à partir de fin septembre.

Pour les demandes de paiement échelonné (maximum 3 versements), vous devez obligatoirement faire la demande d'un formulaire auprès de la scolarité, par mail [scolarite-intechmer@cnam.fr](mailto:scolarite-intechmer@cnam.fr), avant l'envoi du dossier d'inscription (les montants et mois d'encaissement des paiements échelonnés sont règlementés).

- **Par paiement en ligne.**

Les étapes à suivre pour réaliser un paiement en ligne.

### 1. Accès à vos identifiants

Votre identifiant et votre mot de passe seront transmis sur votre adresse mail personnelle étudiante renseignée dans le dossier. La réception des codes d'accès s'effectue à partir de début septembre.

### 2. Connexion à votre espace personnel

Pour réaliser un paiement en ligne, vous devez vous connecter à votre espace personnel Cnam. Il faut se connecter sur le site suivant :

Portail élève Cnam : <https://portaleleve.cnam.fr/sites/st/Pages/st-cnxs.aspx>

The screenshot shows the login page of the Cnam student portal. At the top, there is a navigation bar with the Cnam logo and the text 'Conservatoire national des arts et métiers'. Below this, there is a banner with a quote by Abbé Henri Grégoire: « Il faut éclairer l'ignorance qui ne connaît pas et la pauvreté qui n'a pas les moyens de connaître. ». The main content area features a login form titled 'Connexion à votre espace personnel'. The form includes fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', both marked as required. A 'Me connecter' button is positioned below the fields. Below the button, there are links for 'J'ai perdu mon mot de passe ou mon identifiant' and 'Je désire changer mon mot de passe'. A note indicates that these fields are mandatory. At the bottom, there is an information icon and a message: 'Si vous ne possédez pas encore de compte élève, veuillez contacter le Service de la scolarité du Cnam.'

### 3. Espace mes études en cours

Vous avez réussi à vous connecter, vous devez vous diriger vers les rubriques suivantes :

1. « Mes études en cours »
2. « Mes dossiers d'inscription »

A partir de la rubrique « Mes dossiers d'inscription, vous pouvez commencer effectuer le paiement en ligne

(paiement sécurisé).

le cnam  
portail des élèves

Conservatoire national des arts et métiers

« Il faut éclairer l'ignorance qui ne connaît pas et la pauvreté qui n'a pas les moyens de connaître. »  
ABBÉ HENRI GRÉGOIRE

intr@cnam - Accueil Virtualia.cnam.fr

**ACCUEIL**

**MON DOSSIER ADMINISTRATIF**

- Mon identité
- Mes coordonnées
- Ma situation prof.
- Mes infos complémentaires

**MES ÉTUDES EN COURS**

- Mes dossiers d'inscription
- Mon planning
- Mes examens
- Mes docs téléchargeables

**MON PARCOURS**

- Mes diplômes au Cnam
- Mes diplômes hors Cnam
- Mes UE
- Mes docs téléchargeables

**Accueil**  
Bienvenue sur votre espace personnel en ligne du Cnam

**Mon dernier dossier** Statut **Confirmé**

**Dossier A BCH Océanographe - prospecteur**  
Entité INTECHMER  
Type Bachelor  
Période Année universitaire

**Mes alertes**  
Vous n'avez aucune alerte pour l'instant.

**Mes prochains événements**  
Vous n'avez aucun événement prévu dans les 5 prochaines semaines.

**BUCHET Victor**  
N° 100199158

Précédente connexion le 06/05/2019 à 09:52

**MES OUTILS**

- Contacter un enseignant
- Les documents du Cnam
- Changer mon mot de passe
- Assistance en ligne

**MES AUTRES SITES**

- Portail d'inscription en ligne
- Tous les emplois du temps
- Plateformes de formation

**MES ALERTES**  
Vous n'avez aucune alerte pour l'instant.

**DECONNEXION**

Site optimisé à partir des versions suivantes: Firefox(27), Internet Explorer(11), Chrome (38)  
En conformité avec la loi dite RGPD vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles. Pour plus d'information merci de consulter le site [info-rgpd.cnam.fr](http://info-rgpd.cnam.fr)

**Le règlement devra impérativement être effectif au plus tard le 14/09/2020.**

## Annexe 2 – Professions et catégories socioprofessionnelles

<p><b>10 Agriculteur Exploitant</b>                  Cultivateur - Viticulteur - Horticulteur - Maraîcher - Fermier - Métayer - Entrepreneur de Travaux Agricoles (Moins de 10 salariés)</p>	<p><b>52 Employé civil et Agent de service de la fonction publique</b>                  Aide-soignante, Ambulancier, Agent administratif, Commis, Agent de service, Préposé, Dactylo, Standardiste</p>
<p><b>21 Artisan</b>                  Artisan Boulanger, Pâtissier, Boucher, Artisan Maçon, Plombier, Menuisier, Mécanicien, Artisan Coiffeur, Teinturier, Artisan d'imprimerie, d'art, Transporteur routier indépendant (moins de 10 salariés)</p>	<p><b>53 Policier, Militaire</b>                  Gendarme, Pompier, Agent de police, Agent de sécurité</p>
<p><b>22 Commerçant et assimilé</b>                  Tous commerces ou prestataires de service de moins de 10 salariés : Epicier, Cafetier, Restaurateur, Hôtelier, Forain, Libraire, Agent Immobilier</p>	<p><b>54 Employé administratif d'entreprise</b>                  Secrétaire, Dactylo, Guichetier, Standardiste, Hôtesse d'accueil ou d'accompagnement, Employé</p>
<p><b>23 Chef d'entreprise de 10 salariés et plus</b></p>	<p><b>55 Employé de Commerce</b>                  Vendeur, Caissière, Pompiste</p>
<p><b>31 Professions Libérales</b>                  Médecin, Dentiste, Avocat, Architecte, Notaire, Expert comptable, Pharmacien</p>	<p><b>56 Personnels - Services directs aux particuliers</b>                  Nourrice, Concierge, Coiffeur salarié</p>
<p><b>33 Cadre de la fonction publique</b>                  Magistrat, Inspecteur, Officier, Administrateur, Attaché</p>	<p><b>61 Ouvrier Qualifié</b>                  Mécanicien, Ajusteur, Conducteur de machine ou d'engin, O.H.Q., O.Q., Chef d'équipe, Jardinier, Menuisier, Charpentier, Ouvrier d'art, Verrier, Couturière, Chauffeur routier, Chauffeur de Taxi (Salarié), Magasinier</p>
<p><b>34 Professeur, Professions scientifiques</b>                  Proviseur, Principal, Professeur Agrégé ou Certifié, Conseiller d'orientation, Médecin ou Pharmacien salarié, Médecin hospitalier</p>	<p><b>66 Ouvrier non Qualifié</b>                  Manœuvre, Manutentionnaire, Bagagiste, Déménageur</p>
<p><b>35 Profession de l'information, des arts et des spectacles</b>                  Journaliste, Ecrivain, Bibliothécaire, Danseur, Comédien ...</p>	<p><b>69 Ouvrier agricole</b>                  Marin Pêcheur, Bûcheron, Berger</p>
<p><b>37 Cadre administratif, Commercial d'entreprise</b>                  Directeur d'agence bancaire</p>	<p><b>71 Retraité : Agriculteur Exploitant</b></p>
<p><b>38 Ingénieur, Cadre technique d'entreprise</b></p>	<p><b>72 Retraité : Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise</b></p>
<p><b>42 Professeur des Écoles, Instituteur et Assimilé</b>                  Instituteur, Directeur d'école, P.E.G.C, Maître Auxiliaire, Conseiller d'éducation, Documentaliste</p>	<p><b>73 Retraité : Cadre, Professions intermédiaires</b></p>
<p><b>43 Professions intermédiaires santé et du travail social</b>                  Puéricultrice, Infirmier, Assistante Sociale, Préparateur en pharmacie, Educateur Spécialisé, Sage-femme</p>	<p><b>76 Retraité : Employé, Ouvrier</b></p>
<p><b>44 Clergé, Religieux</b></p>	<p><b>81 Chômeur n'ayant jamais travaillé</b>                  pour les chômeurs qui ont <u>déjà travaillé</u>, indiquer la <u>dernière profession</u> et non '81'</p>
<p><b>45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique</b>                  Contrôleur des Impôts, Secrétaire Administrative, Inspecteur de Police, Adjudant</p>	<p><b>82 Néant ou personne sans activité professionnelle et qui n'a jamais travaillé</b>                  pour les personnes sans activité professionnelle qui ont <u>déjà travaillé</u>, indiquer la <u>dernière profession</u> et non '82'</p>
<p><b>46 Professions intermédiaires santé et du travail social</b>                  Puéricultrice, Infirmier, Assistante Sociale, Préparateur en pharmacie, Educateur Spécialisé, Sage-femme</p>	<p><b>99 Non renseignée (Inconnue ou sans objet)</b></p>
<p><b>47 Technicien</b>                  Dessinateur industriel, Analyste, Programmeur, Géomètre, Technicien, Chimiste, Contrôleur Laitier ...</p>	
<p><b>48 Contremaître, Agent de maîtrise</b>                  Conducteur de travaux, Chef de dépôt, Chef d'atelier, Chef de cuisine</p>	

## Annexe 3 - La Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : une démarche obligatoire

La loi d'orientation et de réussite des étudiants a institué dans son article **L841-5**, une Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) d'un montant de **90 euros** (tarif annoncé pour 2019-2020, susceptible d'évolution). Cette contribution est destinée à favoriser votre accueil et votre accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à votre intention.

Collectée par les CROUS (Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires), **cette contribution est indispensable à votre inscription au Cnam-Intechmer.**

**Sans preuve d'acquiescement de la CVEC vous ne serez pas autorisé à vous inscrire au Cnam-Intechmer. Dès que vous vous serez acquitté de la CVEC, vous obtiendrez une attestation à faire parvenir à la scolarité du Cnam-Intechmer en même temps que votre dossier d'inscription.**

A compter du 1er juillet, vous pourrez vous acquiescer de la CVEC en vous rendant sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Cette démarche concerne tous les étudiants ou futurs étudiants.

### COMMENT OBTENIR VOTRE ATTESTATION ?

Obtenir votre attestation (à compter du 1er juillet) :

- Vous vous connectez /vous créez un compte sur MesServices.Etudiant.gouv.fr
- Vous indiquez votre ville d'études
- Vous vous acquiescez de votre CVEC
- Vous obtenez votre attestation

Anticipez dès aujourd'hui, et créez votre compte sur votre plateforme de services numériques, MesServices.etudiant.gouv.fr

### ETES VOUS EXONÉRÉ ?

Seuls sont exonérés les boursiers ou les bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre d'aides spécifiques annuelles.

Les étudiants exonérés ne paieront pas la CVEC **mais devront se rendre sur le site [cvec.etudiant.gouv.fr](https://cvec.etudiant.gouv.fr) afin d'obtenir une attestation d'acquiescement indispensable à leur inscription administrative.**

Si vous n'êtes pas encore boursier, car l'examen de votre demande de bourse est en cours, le système ne vous reconnaîtra pas encore comme boursier, et vous demandera de payer la CVEC. Vous pourrez ultérieurement demander le remboursement auprès du CROUS, une fois votre notification définitive de bourse obtenue.

### ÊTES-VOUS DANS UNE DE CES SITUATIONS ?

- **Vous êtes inscrits en formation continue (contrat de professionnalisation).** Votre formation est prise en compte par un employeur ou par un organisme collecteur ? Vous n'êtes pas concerné par cette contribution. Vous n'avez rien à faire.
- **Vous êtes étudiant en échange international en France ?** Vous n'êtes pas concerné par cette contribution. Vous n'avez rien à faire.

**Le service scolarité d'Intechmer est à votre écoute pour tous renseignements complémentaires :**  
[scolarite-intechmer@cnam.fr](mailto:scolarite-intechmer@cnam.fr)